

**Commune D'ORVAULT**

|                                                                                                                                   |                                                                                                                                              |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>DEPARTEMENT</b><br/>Loire-Atlantique</p> <p><b>ARRONDISSEMENT</b><br/>NANTES</p> <p><b>CANTON</b><br/>SAINT-HERBLAIN II</p> | <p>EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS</p> <p>CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE</p> <p>14 octobre 2026</p> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

L'an deux mil vingt-six le quatorze octobre, le Conseil d'administration du CCAS de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du sept octobre sous la présidence de Monsieur Damien LE ROUX, Vice-Président du CCAS.

**Etaient présents :**

M. Damien LE ROUX, Vice-président du CCAS  
Mme Emmanuelle BETY, Vice-présidente déléguée du CCAS  
Mme Stéphanie LEFEBVRE, membre élu  
Mme Valerie DREYFUS, membre élu,  
Mme Anne-Sophie LOUBOUTIN, membre élu,  
Mr Bernrd GIUMELLI, membre élu  
Mme Aliette BERTHELOT, membre nommé  
Mme Nathalie ENET, membre nommé  
Mme Marie-Odile BAUDON-BELLEIL, membre nommé  
M. Philippe DE RIVE, membre nommé  
Mme Marie-Agnès RAHAL, membre nommé  
M. Jean-Michel LAIR, membre nommé

Nombre de membres  
En exercice :14  
Présents :12  
Votants :11

**Assistaient également à la réunion :**

M. Ulrich BREHERET, directeur de la cohésion sociale et directeur du CCAS  
Mme Sabrina DESPORTES, responsable du service solidarité et adjointe au directeur de la cohésion sociale

**Absentes excusées :**

Mme Chantal LE MENELEC, membre nommé  
Mme Charline TANGUY, membre élu

Conformément à l'article R.123-23 du code de l'action sociale, Monsieur Ulrich BREHERET, Directeur à la cohésion sociale, a assisté à la séance et assuré le secrétariat

## 05. Aide aux aidants : bilan 2025-2026 et programmation 2026-2027

**Exposé**

Depuis 2022, le CCAS d'Orvault organise chaque mois sur la commune des **événements à destination des aidants** de personnes fragilisées par l'âge et/ou par une maladie neuro évolutive, **en partenariat avec la Maison des Aidants de la Ville de Nantes**, plateforme de répit et d'accompagnement pour les aidants faisant référence sur le territoire métropolitain. La programmation annuelle prend la forme de **groupes de parole et d'ateliers thématiques**. Le CCAS sollicite une subvention auprès de la Conférence des financeurs pour l'organisation de ces ateliers.

## **I. LE BILAN DE LA PERIODE 2025-2026**

Entre septembre 2025 et juin 2026, un atelier d'une durée deux heures a pu être proposé chaque mois avec **une participation de 2 à 9 aidants par séance**. Ils ont porté sur les thématiques suivantes :

- La santé des aidants ;
- Les aides mobilisables ;
- Le bien-être des aidants.

Sur l'année, **24 personnes différentes** ont suivi les ateliers (contre 36 l'année précédente). Pour faciliter la présence des aidants, une agente du service seniors et santé du CCAS d'Orvault, de formation aide-soignante, peut **accueillir la personne aidée** pendant la durée des ateliers. Cette possibilité est appréciable et permet aux aidants de profiter pleinement de ce temps qui leur est consacré. Les ateliers sont par ailleurs gratuits, sur inscription auprès du service seniors et santé.

Les retours des participants, de la Maison des Aidants et du CCAS d'Orvault sont **très positifs** notamment sur les cafés d'échanges proposés par une psychologue de la Maison des aidants, permettant la rencontre entre les aidants. Une professionnelle du CLIC est présente lors de ces cafés ce qui apporte une complémentarité d'informations.

**Un temps fort « aidants »** a été proposé durant le mois des aidants à l'Odyssée le 22 octobre 2025. Ce temps, à l'initiative de la Maison des Aidants, en partenariat avec la Ville d'Orvault, le CCAS et le CLIC Orvault la Chapelle sur Erdre avait pour thème la santé des aidants. Une table ronde a réuni une psychologue de la maison des aidants, une kinésithérapeute, un pédicure-podologue, une diététicienne-nutritionniste, une orthophoniste, une aide-soignante du SAD Orvault-Sautron, la coordinatrice de la CPTS et le CLIC. Malheureusement, ce temps fort n'a mobilisé que 2 aidantes.

## **II. LA PROGRAMMATION DE LA PERIODE 2026-2027**

Après un bilan effectué avec la Maison des Aidants, le CCAS d'Orvault a décidé de poursuivre une programmation pour la période 2026-2027. Les ateliers se tiendront **un mardi par mois entre octobre 2025 et juin 2026**. La **gratuité** de ces ateliers est maintenue, tout comme la présence d'une agente du service seniors et santé pour accueillir les personnes aidées.

La programmation sera la suivante :

**Cycle 1 : la santé des aidants :**

- 13 octobre : Café d'échanges "Ça veut dire quoi prendre du temps pour soi quand on est aidant ?"
- 3 novembre : Atelier alimentation « L'alimentation des aidants, quelle vigilance ? »
- 2 décembre : Atelier alimentation « la prévention de la dénutrition pour les aidants et les aidés, des astuces et recettes »

**Cycle 2 : le bien-être des aidants :**

- 5 janvier : café d'échanges « Que faire de mes émotions ? »
- 2 février : Atelier de socio esthétique
- 9 mars : Atelier de socio esthétique

**Cycle 3 : les aides mobilisables :**

- 6 avril : Café d'échanges « Les relais extérieurs, comment les accepter et les faire accepter? »
- 4 mai : Visite du Centre de ressources et d'expertise en aides techniques (CreAT) à Nantes
- 1er juin : Atelier de yoga/sophrologie

En complément de la présente programmation, **l'association France Alzheimer 44** propose une halte relais un après-midi par mois à Orvault (salle Pacaille). Lors de cet accueil les aidants peuvent échanger entre eux ou avec un psychologue, pendant que des activités sont proposées aux malades.

***Information***

Le Conseil d'administration du CCAS propose :

- **DE PRENDRE ACTE** du bilan 2025-2026 de la programmation de l'aide aux aidants et de la nouvelle programmation 2026-2027.

Madame DREYFUS se félicite de la pérennisation d'une programmation initiée lors du précédent mandat.

Madame LEFEVBRE précise qu'il n'y pas de raison d'arrêter une action qui fonctionne très bien, d'autant plus que le nombre d'aidants augmentera à l'avenir.

Monsieur LE ROUX conforte ce propos et souligne que le soutien des aidants n'est pas un sujet de clivage politique.

Madame ENET souhaite savoir si la programmation des aidants concernent bien les aidants des personnes en situation de handicap, contrairement à ce qu'il lui avait été dit auparavant.

Monsieur BREHERET précise que cela a toujours été le cas mais qu'il n'avait pas donné la bonne information lors de conseils d'administration antérieurs.

Madame ENET souhaite savoir si, lors de ces actions, les aidés sont également accueillis.

Monsieur BREHERET précise qu'une agente du service seniors et santé, anciennement aide-soignante, est présente et qu'elle peut accueillir une ou deux personnes aidées afin que leurs aidants puissent participer aux actions. Les aidés sont accueillis dans une salle attenante à la salle dédiée aux actions pour les aidants. L'agente municipale est vigilante quant à la pathologie des personnes aidées afin qu'elle puisse avoir la capacité de garantir un bon accueil.

Monsieur DE RIVE souhaite savoir si la programmation des aidants est ouverte aux fratries.

Monsieur BREHERET confirme cela, à partir du moment où les membres de la fratrie sont bien des aidants.

Rendu exécutoire

Par télétransmission en

Préfecture le : **19 OCT. 2026**

Extrait certifié conforme

Orvault, le 14 octobre 2026

**Le secrétaire de séance**

  
**Ulrich BREHERET**



**Le Vice-Président du CCAS**

  
**Damien LE ROUX**